

MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

**Acquisition d'un équipement de test en vibration neuf ou
reconditionné pour le Centre Spatial Universitaire de Grenoble
(CSUG)**

Réponses aux questions posées sur la plateforme PLACE

Date : 31/08/2026

N° de consultation : 26FSM025

Question n° 1 :

Contenu de la question :

Pourriez-vous indiquer la tension, la puissance ainsi que la tension disponible pour le raccordement de l'ensemble du système ? Quelles sont les fournitures ou moyens que vous proposez pour le raccordement du système en électricité et en air

Réponse :

L'installation électrique sera adaptée lors de la connaissance de la machine. Le monophasé ou triphasé 380V est possible. Le raccordement se fera par prise.

L'air n'est pas nativement disponible dans la salle. Un compresseur 7 bars avec cuve de 5 à 30l pourra être installé à proximité de la machine.

Pour rappel conformément à l'article 9 du CCAP, à la rubrique installation et mise en service, dans un délai maximum de 15 jours à compter de la notification du marché, le titulaire communiquera au CSUG les contraintes identifiées pour l'installation du matériel dans les locaux du pouvoir adjudicateur (besoin techniques, planning...). Le titulaire indiquera au CSUG les besoins en alimentation, en air, en électricité, ainsi que la protection de la machine et autres connectiques, lui permettant de procéder à l'installation du matériel dans les locaux du pouvoir adjudicateur.

Question n° 2 :

Contenu de la question :

Plan de l'emplacement prévu pour la machine ? Les dimensions et l'accès sont-ils suffisants (portes, couloirs, ascenseur, etc.) ? Le sol et le local est-il adapté (résistance, niveau, température, humidité, ventilation) ?

Réponse :

La salle est au RDC avec un accès par un couloir d'une largeur de 1.2m minimum (environ 10 mètres avec l'accès extérieur). Une palette standard peut accéder à la salle. Il n'y a pas de régulation de température ni d'humidité, il s'agit d'une salle d'enseignement.

Après la notification du marché, si besoin une visite des locaux pourra être effectuée par le titulaire.

Question n° 3 :

Contenu de la question :

Les interfaces peuvent-elles avoir une tête d'expansion de 400 mm ou 500 mm, ou devons-nous opter pour une plaque d'interface en aluminium pré-percée adaptée à notre bobine ?

Réponse :

Le CCTP précise un minimum de diamètre pour la tête. Nous souhaitons s'approcher au mieux de 350mm de diamètre. Toutefois, si la machine ne dispose pas d'un tel diamètre, vous pouvez proposer une plaque d'interface via la prestation supplémentaire éventuelle facultative n°2 : « *une table de fixation d'interface (adaptation du diamètre supérieur à 240 mm)* ».